Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

FRANCE – Lettre des chercheurs en faveur de la grâce de Bové

Par

Publié le 10/07/2003, modifié le 09/03/2026

Lettre ouverte au Président de la République des personnels de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur de Montpellier, pour la grâce de José Bové

Monsieur le Président,

Nous venons d'apprendre que la procédure concernant la condamnation de José Bové à 10 mois de prison ferme est maintenant arrivée à son terme et qu'il a été emprisonné le dimanche 22 au matin.

Cette peine sanctionne des actions syndicales portant sur des organismes génétiquement modifiés, OGM, (semences de mais à Nérac en janvier 1998, et plants de riz au CIRAD de Montpellier en juin 1999) réalisées en compagnie de paysans indiens.

La sanction qui va devoir être exécutée nous semble d'abord, à nous personnels de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur de Montpellier, disproportionnée avec les faits. Plus personne n'ignore aujourd'hui que la majeure partie des plants présents dans les serres aurait dû être détruite par le CIRAD puisque les riziculteurs camarguais, chez qui ils devaient faire l'objet d'essais de plein champ, les avaient refusés. Il s'agit donc d'un préjudice matériel, assez fréquent dans les actions syndicales, et généralement absous, qui en aucune façon n'a causé de dommages physiques aux personnes.

La façon dont l'arrestation de José Bové a été réalisée ce dimanche 22 juin accentue encore cette disproportion dans la mesure où elle l'assimile à un criminel de droit commun.

Par ailleurs, les responsables de ces actions ont toujours souligné et depuis réaffirmé - et c'est très important pour nous personnels de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur - que ce n'est pas la recherche fondamentale qui est en cause ; c'est la dissémination d'OGM dans des milieux, qu'elles vont immanquablement contaminer, qui ne peut être acceptée. Finalement, ces actions peuvent être considérées comme la mise en application du principe de précaution.

Face aux doutes de la Société, face aux dangers énoncés par certains, l'affichage des objectifs poursuivis par de telles recherches, les modes de diffusion des inventions scientifiques ainsi que les risques qui y sont liés, doivent être présentés clairement : c'est bien le moins que la Recherche puisse faire envers la Société, qui la finance afin qu'elle l'aide à mieux comprendre le monde.

Cette condamnation semble de plus vouloir ignorer que ces actions ont rempli une fonction « d' alerte » pour nous personnels de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur : notre réflexion sur la gravité du problème de l'utilisation des OGM, et au delà, de toute découverte scientifique en a largement bénéficié. Elles nous ont rappelé que sur des sujets aussi graves, la « Société Civile » doit être partie prenante des décisions concernant les objectifs et l'utilisation des résultats de la recherche - surtout si ceux-ci portent en eux des interrogations aussi importantes sur les risques pour les écosystèmes et pour la santé des personnes -. Cette prise en compte représente ainsi une garantie de la qualité finale des recherches menées.

Nous avons aussi pris conscience qu'au-delà de la recherche, les OGM constituaient une véritable machine de guerre commerciale pour certains groupes multinationaux visant à contrôler totalement les paysans et l'agriculture de la planète, en les rendant dépendants, par le biais de brevets, de ce qui a toujours été gratuit : la biodiversité génétique. Ces comportements montrent clairement l'utilisation qui risque d'être faite des résultats de nos propres recherches, si la Société et les pouvoirs politiques, ensemble, ne définissent pas les moyens d'en garder le contrôle.

Vous savez, Monsieur le Président, que nos interrogations sont aussi les vôtres. Vous les avez formulées d'abord à Johannesburg à propos du développement durable et plus récemment à Paris au congrès mondial des Jeunes Agriculteurs en déclarant : « …sur la question des organismes génétiquement modifiés… Il faut s'assurer qu'ils répondent à de réels besoins et que le principe de précaution, qui est essentiel, est bien respecté. Il faut s'assurer également que les OGM ne deviennent pas un facteur de dépendance supplémentaire des agriculteurs des pays en développement, notamment à l'égard des entreprises productrices de semences. Toutes ces conditions ne me semblent pas remplies aujourd'hui. »

Vous savez aussi, Monsieur le Président, que José Bové représente pour les paysanneries du monde entier et pour beaucoup d'autres citoyens de nombreux pays - en témoignent les 800.000 lettres de demande de grâce qui vous ont été adressées - l'incarnation de ce questionnement.

C'est donc avec confiance dans votre volonté de cohérence et de sagesse que nous vous demandons de prendre une mesure de grâce en faveur de José Bové conformément à l'article 17 de la Constitution, afin qu'il puisse sortir de prison le plus rapidement possible.

Adresse de cet article : https://infogm.org/france-lettre-des-chercheurs-en-faveur-de-la-grace-de-bove/